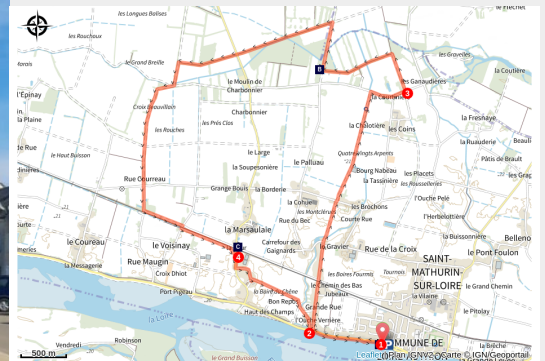


Entre Loire et Authion - Saint - Mathurin - sur - Loire

Balades et randos région de Loire-Authion



Panorama sur la Loire (Commune Loire - Authion)



Au départ de ce circuit, profitez de la place du nom du célèbre passeur Charles Sigogne, de la vue resplendissante sur la Loire, des belles bâtisses en tuffeau et boutiques pleines de charme.

Vous partirez à la découverte de paysages typiques de la vallée de l'Authion. Vous cheminerez dans le marais parmi les cultures maraichères et les fleurs puis le long de La Loire offrant de superbes points de vue.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 40 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire, Vue exceptionnelle

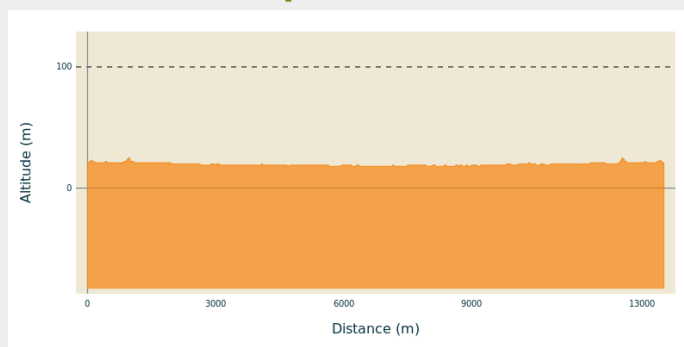
Itinéraire

Départ : Départ de la Place Charles Sisogne

Arrivée : Arrivée à la Place Charles Sigogne

Communes : 1. Loire-Authion
2. Mazé-Milon

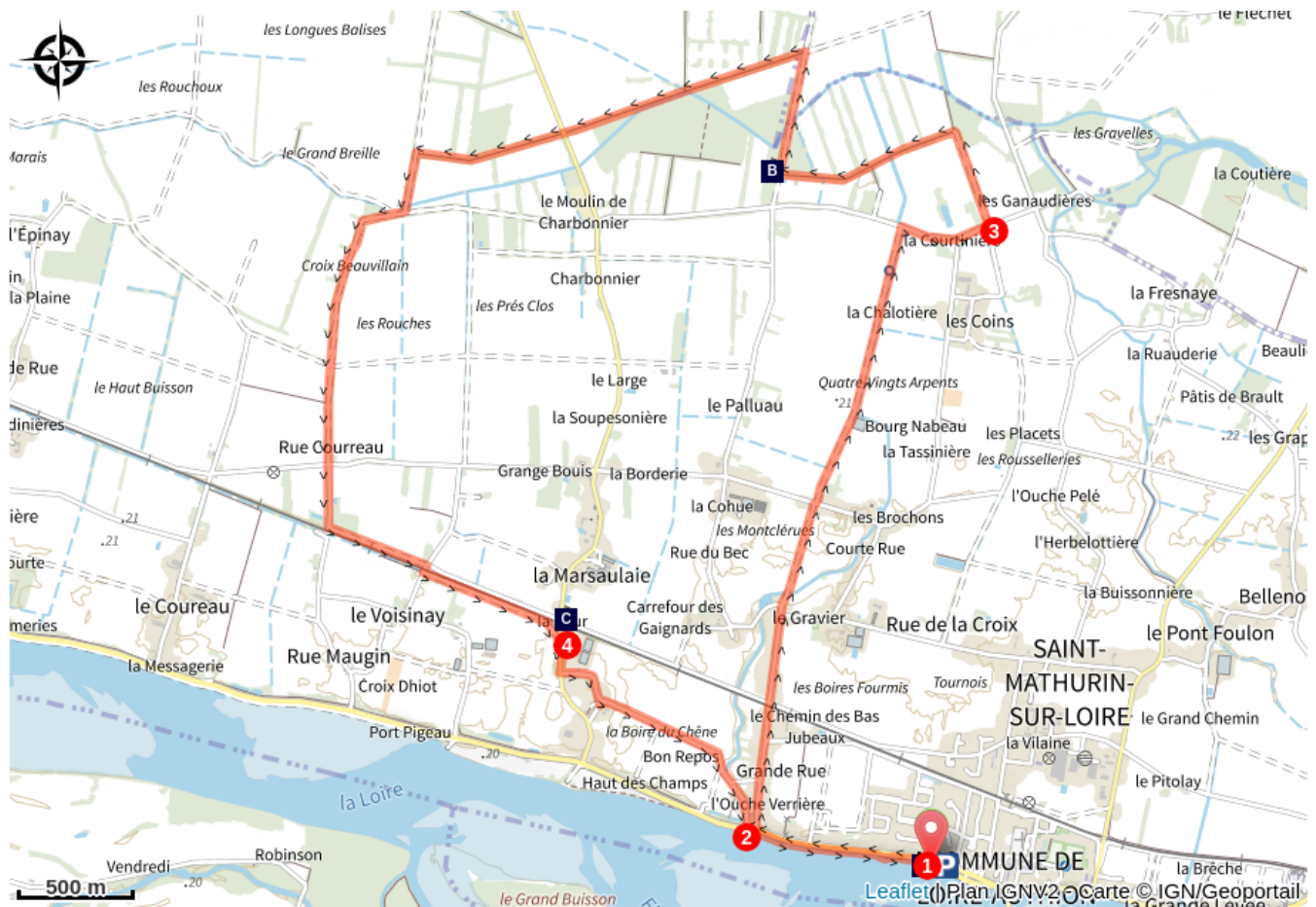
Profil altimétrique





Altitude min 17 m Altitude max 25 m

1. Depuis le panneau de départ situé en face de l'office de tourisme, descendre la cale empierrée vers la Loire et emprunter le chemin de droite pendant 900 m.
2. Quitter le bord de Loire en remontant par la cale sur la droite, traverser la route départementale 952 et poursuivre par la route en face. 500 m après avoir traversé le passage à niveau, dans le virage, emprunter le chemin sur la droite. A la prochaine intersection, poursuivre sur le chemin en prenant en face. Arrivé à son terme, prendre la route par la droite et dépasser le calvaire en continuant en face.
3. Au niveau d'une rangée d'arbres de "Frênes Têtards" typiques de la vallée au croisement suivant, prendre à gauche puis à nouveau à gauche à la prochaine intersection puis longer le fossé. Prendre à droite et dépasser le moulin de la Bougette, puis à gauche au croisement suivant. Traverser la route et poursuivre sur le chemin. A l'intersection, prendre à gauche. Au croisement des chemins, traverser le pont qui enjambe le fossé, puis prendre à droite. Suivre ce même chemin tout du long se changeant ensuite en route. Prendre en face à la prochaine intersection, puis à gauche le chemin avant le passage à niveau. Longer la voie ferrée et la traversée à l'intersection suivante, avant de la longer à nouveau en poursuivant à gauche.
4. En rejoignant la route, prendre à droite puis la prochaine à gauche sur le chemin des Boires de la Marsaulaye. Rester sur ce chemin au prochain croisement puis prendre à gauche devant l'arrêt de bus. Rejoindre la levée de la Loire en traversant la route départementale 952 (prudence en traversant) et emprunter la cale descendant en face. Arrivée en bord de Loire, tourner à gauche et la suivre jusqu'à rejoindre le point de départ.

Sur votre route...



-  Panorama sur la Loire - Saint-Mathurin-sur-Loire (A)
-  Chapelle de la Marsaulaye (C)

 Moulin de la Bougette (B)

Toutes les informations pratiques



Sentier du Parc

Recommandations

Précautions :

Point N°4 : prudence en traversant la D 952

Précisions :

Balisage Jaune

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking Place Charles Sigogne

Sur votre route...



🌅 Panorama sur la Loire - Saint-Mathurin-sur-Loire (A)

Point de vue sur la Loire et sur le pont de Saint-Mathurin-sur-Loire (pont qui relie la commune de Saint-Mathurin-sur-Loire et Saint-Rémy-la-Varenne).

Crédit : Commune Loire - Authion



🏰 Moulin de la Bougette (B)

Le Moulin Bougette est un moulin à vent de type "tour". Le moulin-tour au lieu dit "la Bougette", proche de Loire-Authion, est constitué d'une tour faite en pierre.

Crédit : C.Gagneux

🏰 Chapelle de la Marsaulaye (C)

Chapelle du XV^{ème} siècle inscrite sur la liste des Monuments Historiques. Le premier hameau s'étant constitué sur l'actuelle commune de Saint-Mathurin-sur-Loire était situé au lieu-dit « La Marsaulaye ». C'est donc tout naturellement à cet endroit qu'une chapelle a été fondée en 1335. Elle fut reconstruite en 1500.

A ses côtés, se trouve le manoir de la Marsaulaye (XVI^{ème}-XVIII^{ème} s.) qui faisait partie d'un même ensemble. En 1848, ces deux édifices furent séparés par la construction de la voie de chemin de fer.

L'intérieur de la chapelle n'est pas accessible.